

AVIS EN MATIÈRE D'ENQUÊTE COMMODO-INCOMMODO

Il est porté à la connaissance du public que la demande suivante a été introduite en vue de l'obtention d'une autorisation relative à la valorisation de déchets non-dangereux, stockage de substances et de mélanges classés à Kopstal, 98 rue de Mersch.

Etablissement de la classe 1 :

(N° du dossier : 1/24/0483)

Binsfeld & Bintener SA

Valorisation de déchets non-dangereux, stockage de substances et de mélanges classés.

L'avis concernant cette demande est affiché du **17 juillet 2025 au 1^{er} août 2025 inclus** sur place et à la maison communale de Kopstal où la demande et les plans y relatifs peuvent être consultés.

Toute personne qui entend, soit dans son propre intérêt, soit dans l'intérêt de la sécurité ou santé publique, réclamer ou présenter des observations à l'encontre du projet en question, est invitée à adresser sa réclamation par écrit, au collège des bourgmestre et échevins de la commune de Kopstal, et ce jusqu'au dernier jour du délai d'affichage inclus.

En vertu de l'article 12 de la loi précitée, le bourgmestre ou son délégué entendra tous les intéressés qui se présenteront le **lundi, 4 août 2025 entre 08h00 et 08h30 heures** au secrétariat communal de Kopstal (28, rue de Saeul, L-8189 KOPSTAL).

Kopstal, le 16 juillet 2025